

Dossier de candidature **locataire**



Pour le candidat

PIÈCE JUSTIFICATIVE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ COMPORTANT LA PHOTOGRAPHIE DU TITULAIRE : (parmi les documents suivants)

- Carte nationale d'identité française ou étrangère
- Passeport français ou étranger
- Document justifiant du droit au séjour du candidat à la location étranger notamment, carte de séjour temporaire, carte de résident, carte de ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen

PIÈCE JUSTIFICATIVE DE DOMICILE : (parmi les documents suivants)

- Trois dernières quittances de loyer ou, à défaut, attestation du précédent bailleur, ou de son mandataire, indiquant que le locataire est à jour de ses loyers et charges
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant indiquant que le candidat à la location réside à son domicile
- Dernier avis de taxe foncière ou, à défaut, titre de propriété de la résidence principale

UN OU PLUSIEURS DOCUMENTS ATTESTANT DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES : (parmi les documents suivants)

- Contrat de travail ou de stage ou, à défaut, une attestation de l'employeur : précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonction envisagée et, le cas échéant, la durée de la période d'essai
- Entreprise commerciale : L'extrait K ou K bis du registre du commerce et des sociétés de moins de trois mois
- Artisan : L'extrait D 1 original du registre des métiers de moins de trois mois
- Travailleur indépendant : La copie du certificat d'identification de l'INSEE, comportant les numéros d'identification
- Profession libérale : La copie de la carte professionnelle et de la liasse fiscale
- Autres professionnels : Toute pièce récente attestant de l'activité
- Étudiant : Carte d'étudiant ou certificat de scolarité pour l'année en cours

UN OU PLUSIEURS DOCUMENTS ATTESTANT DES RESSOURCES : (parmi les documents suivants)

- Les deux derniers avis d'imposition ou de non-imposition
- Trois derniers bulletins de salaires
- Justificatif de versement des indemnités de stage
- Professions non salariées : Les deux derniers bilans ou, à défaut, une attestation de ressources pour l'exercice en cours délivré par un comptable
- Justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des trois derniers mois ou justificatif de l'ouverture des droits, établi par l'organisme payeur
- Attestation de simulation établie par l'organisme payeur ou simulation établie par le locataire relative aux aides au logement
- Étudiant boursier : Avis d'attribution de bourse
- Titre de propriété d'un bien immobilier ou dernier avis de taxe foncière
- Justificatif de revenus fonciers, de rentes viagères ou de revenus de valeurs et capitaux mobiliers
- Attestation de rattachement fiscal



Pour le garant

POUR LES CAUTIONS PERSONNES PHYSIQUES, UNE PIÈCE JUSTIFICATIVE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ COMPORTANT LA PHOTOGRAPHIE DU TITULAIRE: (parmi les documents suivants)

- Carte nationale d'identité française ou étrangère
- Passeport français ou étranger

PIÈCE JUSTIFICATIVE DE DOMICILE : (parmi les documents suivants)

- Dernière quittance de loyer
- Facture d'eau, de gaz ou d'électricité de moins de trois mois
- Dernier avis de taxe foncière ou, à défaut, titre de propriété de la résidence principale

UN OU PLUSIEURS DOCUMENTS ATTESTANT DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES : (parmi les documents suivants)

- Contrat de travail ou de stage ou, à défaut, une attestation de l'employeur : précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonction envisagée et, le cas échéant, la durée de la période d'essai
- Entreprise commerciale : L'extrait K ou K bis du registre du commerce et des sociétés de moins de trois mois
- Artisan : L'extrait D 1 original du registre des métiers de moins de trois mois
- Travailleur indépendant : La copie du certificat d'identification de l'INSEE, comportant les numéros d'identification
- Profession libérale : La copie de la carte professionnelle et de la liasse fiscale
- Autres professionnels : Toute pièce récente attestant de l'activité

UN OU PLUSIEURS DOCUMENTS ATTESTANT DES RESSOURCES : (parmi les documents suivants)

- Les deux derniers avis d'imposition ou de non-imposition
- Titre de propriété d'un bien immobilier ou dernier avis de taxe foncière
- Trois derniers bulletins de salaires
- Professions non salariées : Les deux derniers bilans ou, à défaut, une attestation de ressources pour l'exercice en cours délivré par un comptable.
- Justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des trois derniers mois ou justificatif de l'ouverture des droits, établi par l'organisme payeur
- Justificatif de revenus fonciers, de rentes viagères ou de revenus de valeurs et capitaux mobiliers.

POUR LES CAUTIONS PERSONNES MORALES LES DEUX JUSTIFICATIFS :

- Extrait K bis original de moins de trois mois de la société ou les statuts ou toute autre pièce justifiant de l'existence légale de la personne, faisant apparaître le nom du responsable et l'adresse de l'organisme ainsi que la preuve qu'une déclaration a été effectuée auprès d'une administration, une juridiction ou un organisme professionnel
- Justificatif d'identité du représentant de la personne morale figurant sur l'extrait K bis ou les statuts



IDENTITES				
	Locataire 1	Locataire 2	Cautionnaire 1	Cautionnaire 2
NOM : PRENOM : Date et lieu de naissance : Nationalité :				
ETAT CIVIL : Date et lieu de mariage : Nombre d'enfants et âge				
Adresse actuelle :				
Téléphone : Mail :				
PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Nom : Adresse : Téléphone :				
Motif du changement :				
SITUATION PROFESSIONNELLE				
PROFESSION Date d'embauche : Type de Contrat (CDD, CDI, Interim...)				
EMPLOYEUR Nom : Adresse : Téléphone :				
SALAIRE MENSUEL NET : Allocations familiales : Autres revenus :				

Fait à le

Signature(s) précédée de « je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus »

Transmission du dossier

1. Le candidat envoie son dossier complet à l'adresse :
contact@objectif-immo67.fr

2. Objectif-IMMO accuse **réception** et analyse le dossier
(délai : environ 5 jours ouvrables)

3. Objectif-IMMO contacte le candidat pour
planifier une **visite**

4. Après visite, le candidat transmet un **mail** de **positionnement**
en cas d'intérêt

5. Après validation du dossier par le bailleur et par l'assurance loyer
impayé (si souscrite par le bailleur), Objectif-IMMO définit une date
d'état des lieux d'entrée dans le logement



Les pièces produites peuvent être des copies des documents originaux. Elles sont rédigées ou traduites en langue française et les montants inscrits convertis en euros. Les documents originaux doivent pouvoir être présentés à la demande du bailleur.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES DU CANDIDAT LOCATAIRE :

Vos données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement nécessaire à l'examen de votre candidature et à vérifier votre solvabilité. Elles sont susceptibles d'être utilisées dans le cadre de l'application de réglementations comme celle relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Vos données personnelles sont conservées : si votre candidature est retenue, pendant toute la durée de l'exécution du contrat de location qui sera conclu, augmentée des délais légaux de prescription applicable. Si votre candidature n'est pas retenue, vos données sont conservées pendant un délai de trois mois. Elles sont destinées au bailleur du bien sur lequel votre candidature est déposée et à Objectif-IMMO. Le responsable du traitement des données personnelles est Madame Sylvie RUFIN (contact@objectif-immo67.fr). Conformément à la loi informatique et libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et de portabilité de vos données en vous adressant à Objectif-IMMO, 3 Allée de l'économie 67 370 Wiwersheim.

Vous pouvez porter toute réclamation devant la Cnil (www.cnil.fr). Dans le cas où des coordonnées téléphoniques ont été recueillies, vous êtes informé(e)s de la faculté de vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique prévue en faveur des consommateurs (article L. 223-1 du code de la consommation).



